

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Le mot du Président



2016 a été l'année de la reconstitution de notre syndicat du fait des impacts de la loi MAPTAM et de la loi NOTRe.

Notre institution a vu son périmètre géographique et technique se consolider ; ceci même si durant cette année de transition notre syndicat a fonctionné et ce de manière temporaire, à périmètre réduit.






Pour autant, la mise en œuvre de nos politiques publiques s'est intensifiée durant cette année et va connaître dès 2017 une stabilisation nécessaire à la consolidation et l'évaluation de nos actions

Xavier DUGOIN

Le SIREDOM

Le SIREDOM (*Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères*) est un syndicat mixte fermé spécialisé dans les métiers des déchets, de l'énergie, de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire.

Le SIREDOM agit sur son territoire pour garantir aux administrés des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) adhérents et/ou clients la mise en œuvre de politiques publiques dans les domaines :

	Des déchets (<i>ordures ménagères, déchets d'activité économique [DAE], biodéchets, etc.</i>) par la prévention, le traitement, la valorisation et le recyclage ;
	Des énergies renouvelables (<i>production, fourniture et vente d'énergie renouvelable ou autres</i>) ;
	De l'environnement (<i>respect de la biodiversité et des paysages dans la conduite des politiques publiques</i>) ;
	Du développement durable (<i>lutte contre le changement climatique ; préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ; cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ; épanouissement de tous les êtres humains ; dynamique de développement local suivant des modes de production et de consommation responsables</i>) ;
	De l'économie circulaire (<i>modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets</i>) ;

Le SIREDOM : Une Gouvernance partagée

Le Comité syndical

Le SIREDOM est administré par un Comité syndical composé de délégués des assemblées délibérantes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale, membres du syndicat.

Chaque collectivité territoriale est représentée par 1 délégué titulaire et 2 suppléants. En cas d'empêchement d'un titulaire, ce dernier peut se faire représenter par l'un des deux délégués suppléants qui aura, dans ce cas, voix délibérative.

Chaque établissement public de coopération intercommunale est représenté par autant de délégués titulaires et de délégués suppléants qu'il comporte de collectivités territoriales en son sein, et comprises dans le périmètre du syndicat.

Le Comité syndical se réunit, sur convocation de Président, chaque fois qu'il est nécessaire et au moins 4 fois par an. En 2016, 9 réunions du Comité Syndical ont été réalisées.

Le Bureau syndical

Le Bureau syndical est composé d'un Président et de 15 Vice-Présidents ainsi que d'au moins 1 Président-Délégué nommé par le Président et des Conseillers-Délégués.

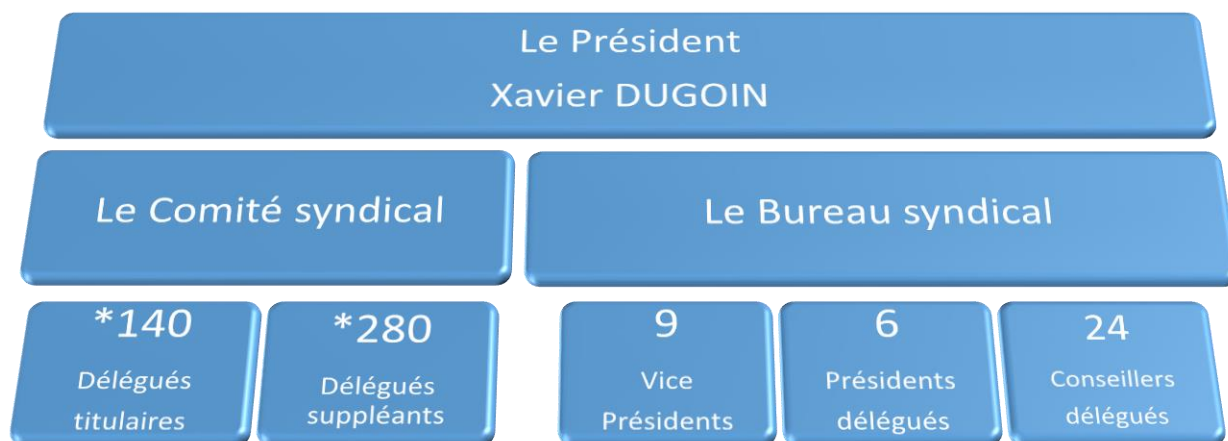
Les Vice-Présidents sont élus parmi les membres du Comité syndical à la majorité absolue.

Le Bureau syndical se réunit sur convocation du Président. En 2016, 6 réunions du Bureau et 9 du Comité syndical ont eu lieu.

Les délégations

Des délégués membres titulaires peuvent recevoir une délégation du Président, par voie d'arrêté. Les thématiques abordées sont les suivantes : Collecte et relations avec le monde économique, relations avec les usagers, administration et finances, énergies renouvelables, coopération décentralisée, relations avec les éco-organismes, les ressources humaines, relations intersyndicales, relations avec le secteur économique, les actions pédagogiques, la sécurité et la prévention des risques, l'économie sociale et solidaire, les relations avec les collectivités adhérentes...

Le SIREDOM au 31 décembre 2016



**Au 31 décembre 2016 la totalité des membres du Comité Syndical ne siégeait pas du fait des impacts de la loi NOTRe.*

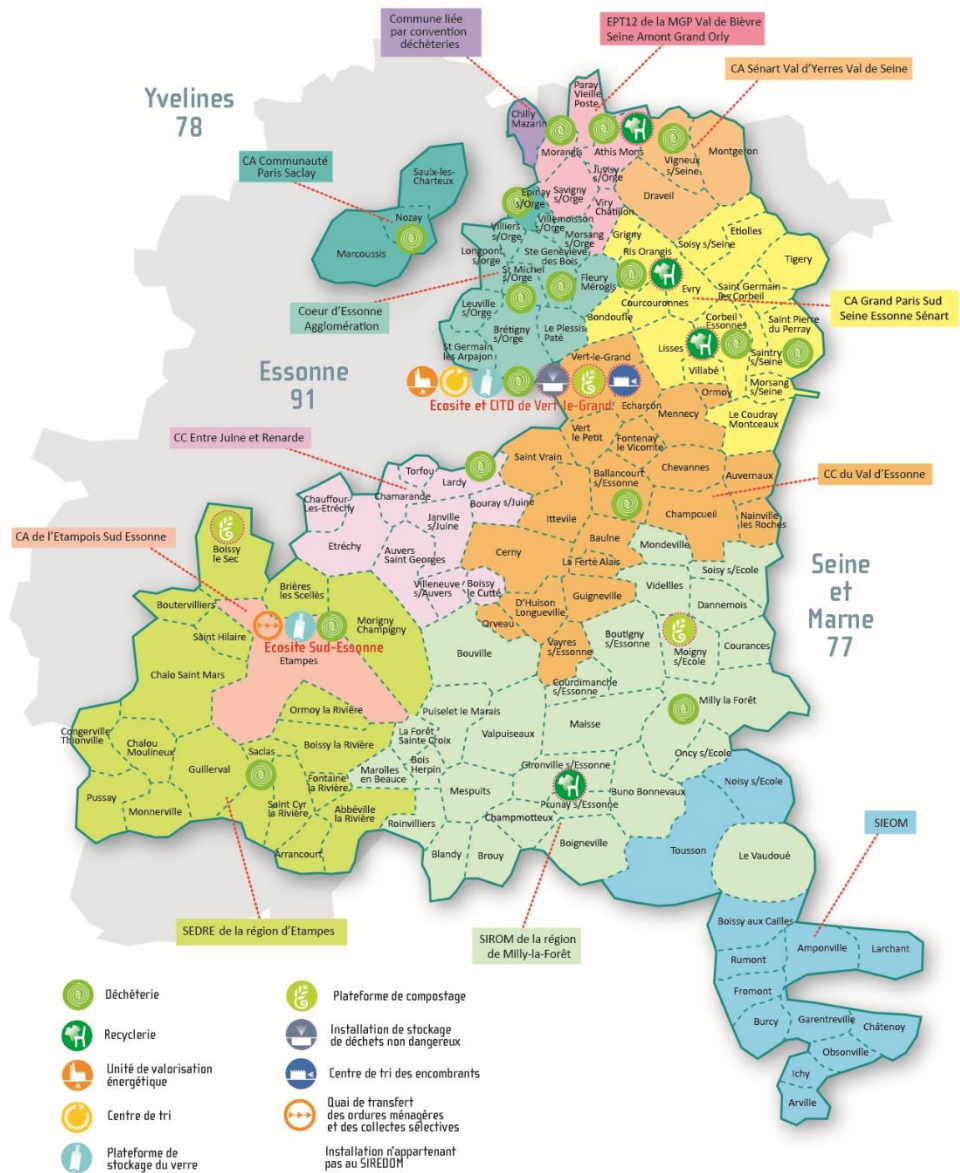
Le SIREDOM : Un territoire

Les collectivités territoriales confient au SIREDOM la gestion des déchets dont le traitement et la valorisation.

Le syndicat dispose d'installations performantes de traitement et de valorisation. Il privilégie une approche globale de la gestion des déchets en développant des technologies innovantes et en diversifiant les modes de valorisation pour s'adapter aux besoins de son territoire.

- 10**
territoires
adhérents
- 140**
Collectivités
adhérentes
- 772 548**
habitants
- 99**
Agents aux
compétences
variées
- 16**
écocentres
- 830**
Bornes d'apport
volontaire
- 100**
Plates-formes
enterrées
- 1**
Unité de
valorisation
énergétique
- 1**
Centre de tri des
collectes
sélectives
- 1**
Centre de
transfert des
Déchets
Ménagers
- 1**
plateforme de
compostage

Territoire et équipements du SIREDOM 2016








10 territoires et 140 collectivités : le traitement des déchets est effectué en totalité par le SIREDOM au 31 décembre 2016.

CENTRE INTÉGRÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS (CITD) – Le SIREDOM a confié à SEMARDEL l'exploitation du CITD situé à VERT-LE-GRAND via un Bail Emphytéotique Administratif (BEA). Le CITD comprend les équipements suivants :

1 unité de valorisation énergétique comprenant 1 plateforme de maturation des mâchefers. **1** centre de tri des collectes sélectives et 1 plateforme de transfert du verre.

Le SIREDOM possède également une Plateforme de compostage située à Boissy-le-Sec (acquisition en septembre 2016).

2016 : Les faits marquants

	Déchets
	Energies renouvelables
	Environnement
	Développement durable
	Economie circulaire

Loi NOTRe – bouleversement du périmètre

Au 31 décembre 2015 les communautés d'agglomération adhérentes au SIREDOM ont été dissoutes, les délégués titulaires et suppléants désignés par ces communautés d'agglomération ont vu de ce fait leur mandat cesser. De nouvelles structures ont été créées (EPCI à fiscalité propre) au 1er janvier 2016. Au 31 décembre 2016 : Le SIREDOM comprend (10 territoires adhérents – 140 collectivités adhérentes).

Déchets des Services Techniques (DST)

Le marché de traitement des DST prenant fin au 30 septembre 2016, un nouveau marché a été lancé fin 2016 en tenant compte des objectifs du Grenelle de l'Environnement et de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, exigeant une diminution de l'enfouissement des déchets ménagers de 50% d'ici à 2025.

Plan de relance du tri et du recyclage

Le SIREDOM et SEMARDEL ont lancé en juin 2016 les travaux de modernisation du centre de tri pour permettre la captation de nouvelles résines de plastique. Une campagne de communication a accompagné les différentes étapes de l'extension de ces consignes. Le centre de tri modernisé de Vert le Grand a été inauguré le 15 décembre 2016. Les nouvelles consignes de tri prenant en compte l'extension à tous les emballages a déjà permis sur les 3 premiers mois de fonctionnement (*d'octobre à décembre 2016*) de capter et trier en moyenne près de 1.62 Kg/habitant de nouvelles résines en plastique (*ratios allant de 1 à 5.21 kg/habitant selon les collectivités adhérentes*).

Travaux d'adaptation de l'UIOM Turbine et production de chaleur

Les travaux sur le Groupe Turbo Alternateur (GTA) ont permis de sécuriser la production électrique et de bénéficier d'un meilleur rachat d'électricité par EDF sur les 15 ans à venir. Sélection du cabinet d'études en charge de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sur les travaux en vue de la production de chaleur (Cabinet Merlin). Instruction et suivi du dossier de demande de subvention à l'ADEME.

Développement du réseau Ecocentres

En 2016, le développement du réseau Ecocentre s'est poursuivi et amplifié avec de nouveaux projets. Ainsi, 1 chantier s'est terminé sur cette année : L'extension de l'Ecocentre de BALLANCOURT-SUR-ESSONE. Celle-ci a permis la création d'un espace dédié à la réception des déchets végétaux au travers d'alvéoles permettant de fluidifier les apports des usagers. 2 autres chantiers ont débuté en 2016 : extension de MORANGIS avec la création également d'alvéoles pour fluidifier les apports. Construction du futur Ecocentre au COUDRAY-MONCEAUX. Travail important en 2016 sur la conception de 6 nouveaux Ecocentres : AMPONVILLE, ETRECHY, LISSES, MONTGERON, SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON et VIGNEUX-SUR-SEINE.

Chaufferie Bois/CSR

Ce projet porte sur les études de définition d'une centrale de cogénération à partir d'un mix combustible Bois-CSR. Sélection du bureau d'études techniques (BET BERIM), pilotage de l'étude de faisabilité. Démarches auprès des services de la Région Île-de-France et du Département de l'Essonne en vue des appels à projets pour les travaux de production d'énergie renouvelable. Demande de subvention auprès d'obligés, au titre de la cession des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) induits par la production d'énergie renouvelable. Suivi avec la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne, pour un exutoire supplémentaire à la chaleur produite par la chaufferie ; Suivi avec SEMARDEL sur le prix de cession des CSR produits par SEMAVAL, pour l'alimentation de la chaufferie.

Production de GNV/Bio GNV

Pilotage du dossier d'adhésion et de contribution du SIREDOM au capital de la Société d'Economie Mixte SIGEIF Mobilités, pour la production de GNV/Bio GNV à l'usage des véhicules de transport en Île-de-France (*GNV : gaz naturel pour véhicules*).

Plateforme de compostage de BOISSY-LE-SEC (Compost Sud Essonne)

Le SIREDOM, soucieux de conserver sous maîtrise d'ouvrage publique un site stratégique en Sud Essonne pour le traitement des déchets végétaux issus de ses collectivités adhérentes a acquis la plateforme de compostage, « Compost Sud Essonne » en septembre 2016. Cette unité de traitement d'une capacité maximale de 30 000 tonnes produit du compost à partir d'un gisement de l'ordre de 20 000 tonnes de déchets végétaux par an. Cette installation permettra de rationaliser les circuits de collecte des déchets végétaux sur les départements limitrophes.



Exploitation du réseau Ecocentres - Reprise en régie directe

L'année 2016 a été l'année du renouvellement du marché d'exploitation du réseau écocentres avec la mise en place d'une délégation de service public avec pour attributaire le groupement PAPREC/ESD. En raison d'une défaillance avérée du délégataire, le SIREDOM a été contraint de résilier à l'amiable cette DSP. Ainsi, le réseau Écocentres du SIREDOM a été repris en régie pour le haut de quai (gardiennage, maintenance, accueil, tri) le 18 décembre 2016 et un marché d'urgence a été lancé pour la gestion du transport et traitement des déchets (bas de quai).



Apport volontaire Plateformes enterrées

Réalisation en 2016 de 100 plateformes enterrées constituées de 3 cuves dédiées à la collecte sélective (verre et emballages/papier) sur l'ensemble du territoire du SIREDOM. Prospection au second semestre 2016 sur les 100 plateformes qui devraient être réalisées en 2017.



Apport volontaire Bornes aériennes

Lancement d'une procédure de dialogue compétitif portant sur la conception, la réalisation et l'industrialisation de bornes aériennes de collectes sélectives dites « nouvelle génération ». Le SIREDOM propose ainsi à ses collectivités adhérentes l'implantation de bornes aériennes de type mobilier urbain, visibles et remarquables, homogènes dans leur conception, fonctionnelles, au service de la promotion et du développement de l'apport volontaire aussi bien en milieu urbain que rural, garantissant une bonne intégration paysagère ainsi qu'une conception (design et éco-matériaux) permettant une maintenance facile et garantissant une qualité très accrue de service à l'utilisateur. La livraison des 1ères bornes a commencé en décembre 2016 sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération dans le cadre du passage en apport volontaire du verre au 1er janvier 2017. L'ensemble du parc du territoire du SIREDOM sera remplacé en 2017.



PARCEGES

Création, présentation et diffusion du Plan d'Actions de Réduction / Compensation des Émissions de Gaz à Effet de Serre.



Îlot de biodiversité

Classement de l'îlot de biodiversité de SACLAS, de la parcelle B190 à VERT-LE-GRAND en « Espace Naturel Sensible » suite à plusieurs aménagements (clôture, panneau d'info etc.) ainsi que la réalisation d'un inventaire (faunistique et floristique) de l'espace ; Projet d'aménagement des 2,5 ha non constructibles de la propriété du SIREDOM à WISSOUS ; Suivi des îlots de biodiversité du réseau Ecocentres.



Gestion des espaces boisés communaux

Entretien (abattage, élagage, tonte etc.) des espaces boisés communaux des communes adhérentes au SIREDOM.



Chantiers BRISFER

Réalisation de chantiers citoyens de nettoyages de parcelles sur l'ensemble du territoire du SIREDOM et mise en place d'actions pédagogiques en faveur de la préservation de l'environnement sur les communes.



Les jardins familiaux

Création de jardins familiaux à côté du siège du SIREDOM et attribution de 12 parcelles aux habitants de LISSES.



Rapport sur la situation en matière de Développement Durable

Création, présentation puis diffusion du rapport. Bien que ce rapport ne soit pas une obligation pour le SIREDOM, puisqu'il n'est pas un EPCI à fiscalité propre, l'exécutif a jugé souhaitable de se soumettre à cet exercice, eu égard aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux du syndicat.

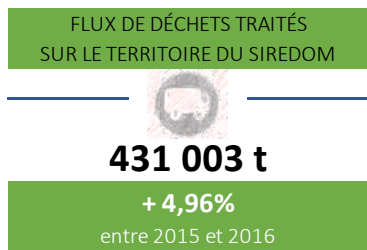


Évolution de la part des marchés conclus

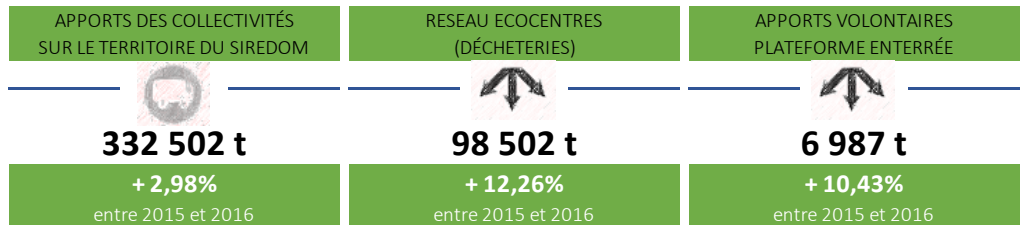
36 marchés ont été lancés et attribués en 2016 contre 47 en 2015. Cette baisse s'explique en partie par la mise en place, au cours de l'année, de plusieurs accords-cadres. Ce type de marché permet de remettre en concurrence les attributaires au stade de l'attribution des marchés dits subséquents afin d'optimiser les tarifs et d'adapter les besoins du SIREDOM.

Le SIREDOM en quelques chiffres

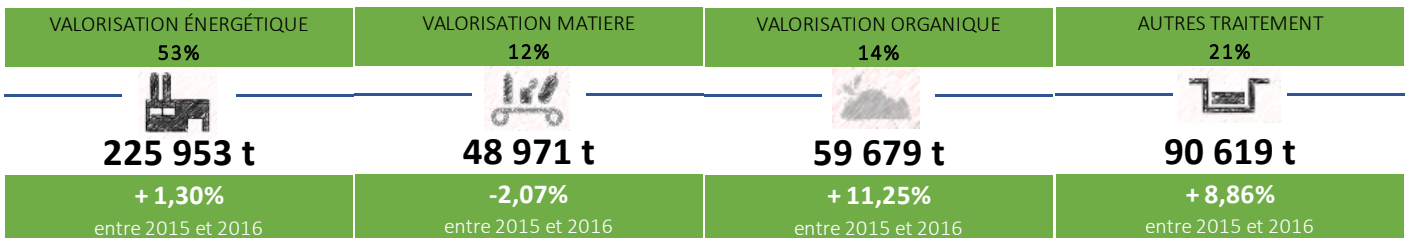
UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC : LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



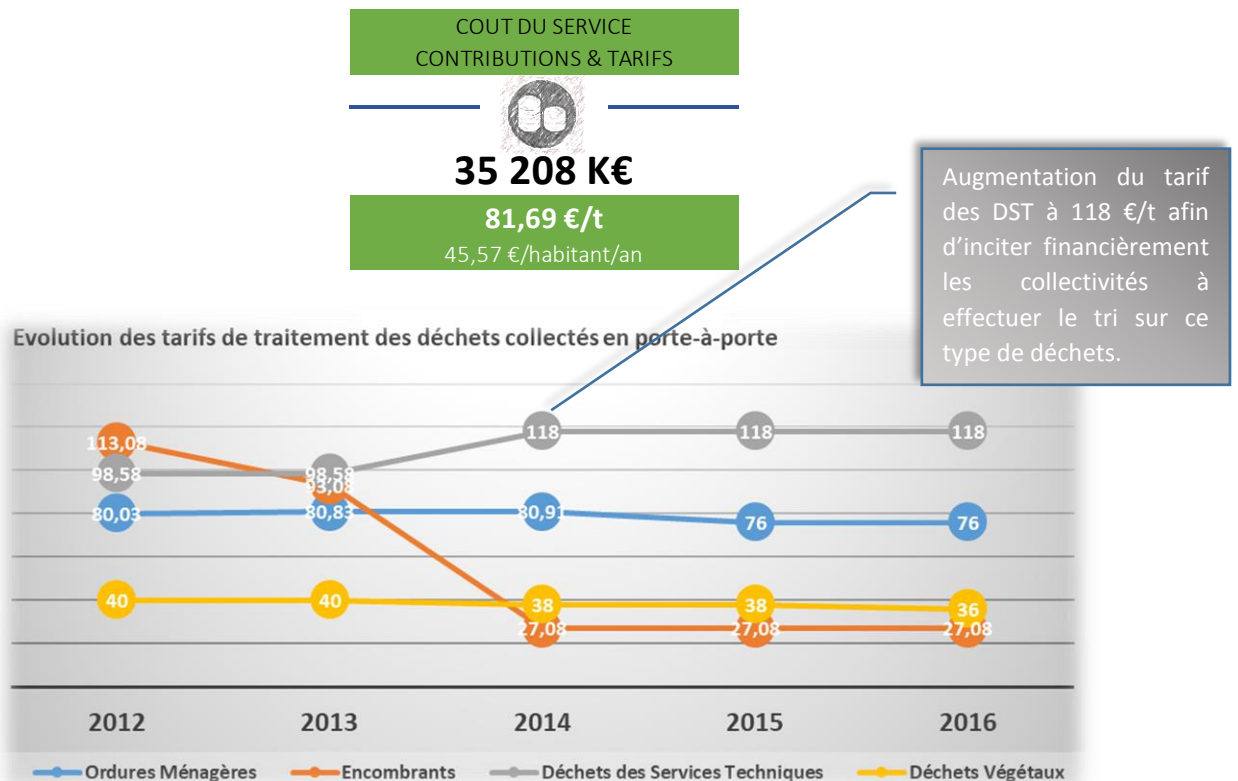
En 2016, tous les apports des collectivités sont à la hausse, notamment sur les déchets occasionnels. Les tonnages de déchets traités en 2016 ont augmenté de +4,96% par rapport à 2015. Cette augmentation se retrouve dans les apports des collectivités (+ 2,98%) et également dans les apports en Ecocentres, en augmentation de + 12,26% et les plateformes d'apports volontaires (+10,43%).



RÉPARTITION DES MODES DE TRAITEMENT

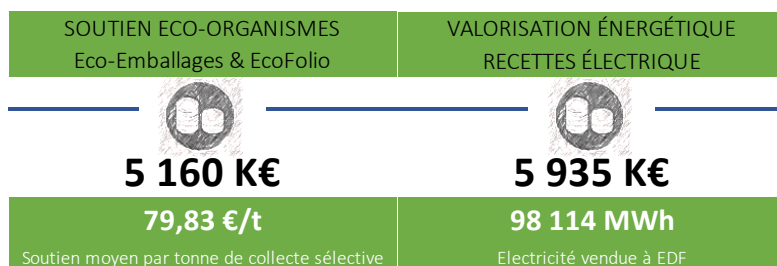


ÉVOLUTION DU COÛT DU SERVICE PUBLIC



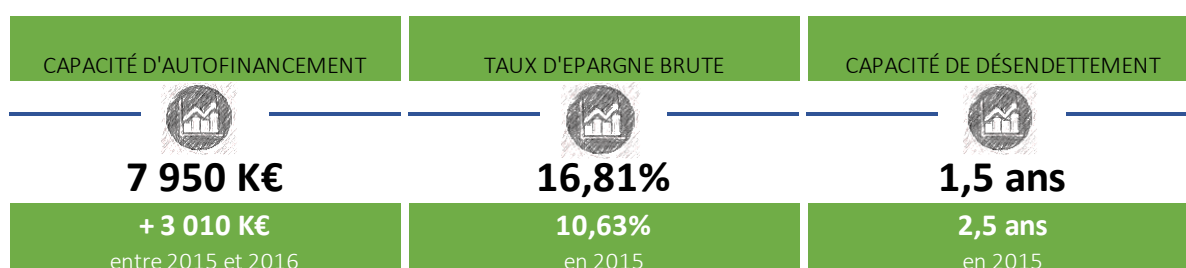
Depuis le 1^{er} janvier 2015 – baisse des tarifs de 10%/an.

ETAT DES RECETTES – Eco-Organismes et Valorisation énergétique



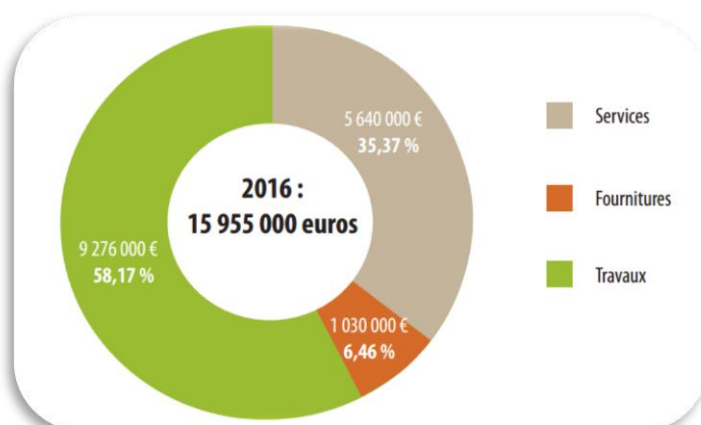
LE SIREDOM – UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT EN NETTE CROISSANCE

La capacité d'autofinancement en 2016 s'établit à 7 950 K€ soit une progression de + 3 010 K€ par rapport à l'exercice précédent. Cet excédent est indispensable et montre la capacité pour financer les investissements et rembourser la dette existante.



LE SIREDOM – INVESTISSEUR PUBLIC DE 1^{er} RANG

Le SIREDOM est en 2016, grâce à une gestion saine de ses finances, un investisseur public important de l'ESSONNE et de la SEINE-ET-MARNE en se situant dans le « Top 10 » des collectivités et EPCI du département de l'Essonne en ce domaine. Le montant total des marchés attribués s'élève à 15 955 000 euros hors taxes ce qui fait du Syndicat l'un des premiers investisseurs de l'Essonne. Sur cette somme, 13 487 000 euros participent directement aux chiffres d'affaires d'entreprises franciliennes, dont 10 653 000 euros à des sociétés implantées sur le territoire essonnien. En termes de chiffres d'affaires, la part des marchés attribués à des entreprises situées dans le département de l'Essonne correspond à 67% du volume des achats réalisés en 2016.



MATRICE DES COÛTS 2016

Année 2016	Montants en euro HT Population adhérente :	Flux de déchets										Total
		Ordures ménagères résiduelles	Verre		Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets verts	Encombrants	Déchets des collectivités	Dépôts sauvages		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	1 368 622	1 694	20 243	378 478	386 938	70 403	72 050	92 055	6 040	2 396 522
		Communication	270 894	25 553	19 083	66 574	90 470	40 061	18 934	35 079	30	566 678
		TOTAL Fonctionnelles	1 639 516	27 247	39 326	445 052	477 408	110 464	90 985	127 134	6 070	2 963 200
		Prévention	301 197	9 573	7 149	36 521	91 352	59 106	17 088	31 659	27	553 670
		Collecte et pré-collecte										
	Techniques	Pré-collecte			4 516	93 466						97 982
		Collecte			206 773	108 450	2 524 667				82 779	2 922 668
		TOTAL Collecte et pré-collecte										
		Transfert/Transport	925 372	13 652	59 090	2 238 675	242 928			0		3 479 717
		Traitement des déchets non dangereux										
		Tri et conditionnement					4 321		970 729	0		975 051
		Compostage					654 354		906 123		207 776	1 766 253
		Incinération										
		Stockage de déchets non dangereux	84 212					944 170			1 014 971	2 043 352
		Traitement des inertes						109 816			5 847	115 663
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux										
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux						138 804				138 804
		Autres charges	0			13 137						13 137
		[REG] Transfert/Transport - Traitement						41 661				41 661
		[REG] Incinération/ Vente de produits et d'énergie	17 453 146					479 930			1 829	17 934 906
[REG] Tri / Vente de matériaux				2 698 717						2 698 717		
TOTAL Techniques	18 763 927	23 224	277 527	5 188 966	5 232 002	965 228	987 817	1 262 082	82 806	32 783 581		
TOTAL Charges	20 403 443	50 471	316 853	5 634 019	5 709 410	1 075 692	1 078 802	1 389 216	88 876	35 746 781		
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie										
		Matériaux		202 179	150 990		124 746				477 915	
		Energie										
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie										
		Prestations à des tiers					1 465				1 465	
	Autres produits	272 787	13	151	2 821	20 392	3 640	537	686	20 392	301 073	
	TOTAL Industriels											
	Aides	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées	1 543 406	49 341	36 848	4 088 929	364 264		457 158	4 669	6 544 615
		Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	9 289	262	195	15 998	206 533	988	467	865	0	234 599
		Subventions de fonctionnement	269 143	11 662	8 710	44 494	97 339	44 047	20 818	38 570	33	534 816
Aides à l'emploi		22 813				22 205	6 522				51 539	
TOTAL Aides												
TOTAL Produits	2 117 438	263 457	196 894	4 152 242	836 944	55 197	478 981	44 791	78	8 146 022		
Autres Infos	Contribution des usagers	Redevance spéciale & facturations usagers				79 104					79 104	
	Contribution des collectivités		18 605 363	170 158	127 076	3 081 174	7 425 014	1 696 864	663 302	3 104 761	357	34 874 068
	TOTAL Contributions		18 605 363	170 158	127 076	3 081 174	7 504 118	1 696 864	663 302	3 104 761	357	34 953 172

Coût aidé	18 286 004	-212 986	119 959	1 481 776	4 872 466	1 020 495	599 821	1 344 426	27 600 759
Ecart Contribution - coût aidé	319 358	383 143	7 117	1 599 397	2 631 662	676 369	63 481	1 760 335	7 352 413
	1,7%	-179,9%	5,9%	107,9%	54,0%	66,3%	10,6%	130,9%	26,6%